

92 000 ÉLECTEURS INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES À MAYOTTE EN MARS 2022

Au 9 mars 2022, 92 000 électeurs sont inscrits sur une liste électorale principale d'une commune de Mayotte.

Depuis le 24 mai 2021, fin de la période d'inscription avant les élections régionales et départementales, le nombre d'inscrits sur les listes électorales a augmenté de 1 300 personnes (+ 1,5 %). D'un côté, 5 670 personnes ont été inscrites ou réinscrites sur la période, dont 2 640 jeunes, nés en 2003 et début 2004, inscrits d'office sur les listes électorales. De l'autre, 4 400 personnes ont été radiées des listes électorales, dont 350 pour cause de décès. Le solde net lié à la démographie (différence entre le nombre de jeunes atteignant l'âge électoral et les décès) est donc positif: + 2 290. Il explique l'essentiel de la hausse du nombre d'inscrits sur les listes électorales. En contrepartie, le nombre d'inscrits volontaires sur listes électorales (2 750) est inférieur au nombre de radiations liées à un déménagement (3 950).

On compte un peu moins de femmes inscrites sur les listes électorales que d'hommes : elles représentent 49,3 % du corps électoral à Mayotte. Mayotte est le seul département de France où le corps électoral est majoritairement masculin.

En lien avec une population bien plus jeune qu'ailleurs, le corps électoral mahorais l'est également : 38 % des inscrits sur listes électorales ont entre 18 et 29 ans à Mayotte (19 % au niveau national), tandis que 5 % ont 70 ans et plus (20 % au niveau national).

Mamoudzou est la commune qui compte le plus d'électeurs inscrits (16 500), suivie par Koungou (6 500) et Dzaoudzi (6 200).

Sources

Les données sont extraites du **Répertoire électoral unique** (REU), institué par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales et mis en œuvre depuis le 1er janvier 2019. Géré par l'Insee, ce répertoire s'est substitué à la juxtaposition des 35 500 listes électorales tenues indépendamment par chaque commune.

Le REU a pour finalité la gestion du processus électoral et la fiabilisation des listes électorales. Il permet la mise à jour en continu des listes électorales à l'initiative, soit des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, soit de l'Insee sur la base des informations transmises par différentes administrations.

Depuis le 1er janvier 2022, les procurations de vote sont également gérées dans le REU.

Pour en savoir plus

- Insee, cartes interactives **communales et départementales, nombre d'électeurs – données 2019 à 2022**.

- Stéphan N., 48,8 millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales françaises en mars 2022, *Insee Focus* n° 264, mars 2022.

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte
0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr

